Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260226-2026_02_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON

Délibération 2026-02-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026
Date de convocation : 19 février 2026
En exercice : 29 ; présents et représentés : 28

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, M. Gilles DRONIOU, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, Mme Solenne ROBINARD, M. Henri AVRIL, M. Louis HALAIS, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Michel VIALLARD, M. Pascal LAMBERT, M. Bruno LUCAS, M. Dominique BRAULT, Mme Rose-Marie MOUAZÉ, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, M. Jean-Pierre ALLANIC, Mme Françoise BLAISE, Mme Patricia LE PRIELLEC-BRIAND, M. Philippe GERMAIN, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Thibaud de ROHAN-CHABOT, M. Loïc PORCHER, Mme Delphine LEMOINE.

Excusés : Mme Brigitte BARBIER (pouvoir à Mme JUHEL), Mme Sophie HOUSSAY (pouvoir à M. BRAULT).

Absent : M. Bruno LUCAS

Secrétaire de séance : M. ALLANIC

Financement du défilé intergénérationnel « LÉGATE »

Afin de financer le projet de défilé intergénérationnel « LÉGATE », la Commune a obtenu l'engagement d'un soutien financier de :

- Initiatives locales du Crédit Agricole : 1 500 €
- Mécénat : 1350 €

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Budget de la commune,
OUÏ l'exposé de Mme GARNIER,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à émettre les titres de recettes correspondants,
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou son représentant, de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 10 mars 2026.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

MAIRIE DE VAL-COUESNON (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date d'affichage de la délibération : 10 mars 2026